

Taxes levées

Les vins français sur les starting-blocks du rebond américain

Lundi 08 mars 2021 par Alexandre Abellan

Lire plus tard

Commenter

Imprimer



Après l'annonce de la levée des taxes américaines vendredi dernier, le week-end a déjà été riche en contacts et relances de commande des clients d'outre-

Atlantique. - crédit photo : DR

Inespérée, la suspension des surtaxes de 25 % touchant les vins de France ouvre une fenêtre commerciale que les opérateurs du vignoble ne comptent pas laisser passer.

Libérés, délivrés ! Les vins français sont soulagés depuis ce vendredi 5 mars des droits de dédouanement de 25 % supplémentaires imposés par les États-Unis en rétorsion au conflit aéronautique sur les subventions Airbus-Boeing. « *Enfin, après 15 mois ! C'est une super nouvelle pour les affaires, nous sommes prêts à repartir ! J'avais du mal à y croire vendredi* » témoigne Christine Laloue, la présidente de l'Union Viticole Sancerroise.

Particulièrement exposés sur le marché américain, les vins de Sancerre faisaient face à une grosse pression de négociations des achats ce début 2021 : « *ces 25 % pénalisaient vraiment le marché. Il y avait une demande forte pour faire des gestes sur les prix alors que l'on sentait des frémissements. Ça commandait moins à force de serrer les marges* » souligne Christine Laloue, qui rappelle que la pression était doublée par la baisse du dollar.

Avec l'effet combiné de levée des taxes et de vaccination anti-covid, il pourrait y avoir « *un petit boom* » avance Laurent Barbier, agent commercial girondin spécialisé dans les vins naturels pour le marché nord-américain. Qui estime que « *comme cette levée est limitée dans le temps, des importateurs vont se charger en inventaire par crainte du couperet dans quatre mois* ». Les taxes de 25 % sur les vins ne

A LIRE AUSSI
MORATOIRE DE 4 MOIS

Lever
immédiatement les
taxes américaines
sur les vins français
? C'est possible, les
whiskies l'ont fait !

EFFET BIDEN

Un temps mort de
quatre mois pour les
taxes airbus

"Petit boom"

éliminées mais suspendues le temps de négociations entre Bruxelles et Washington. « *Il faut continuer à taper aux portes et ne pas s'endormir. Les parts de marché vont être difficiles à reprendre* » souligne Laurent Barbier.

« *Notre stratégie d'entreprise était de partager la charge de la surtaxe entre nous et l'importateur pour qu'il n'y ait pas d'effet sur le distributeur. Mais il y avait un effet pervers. Quand les importateurs devaient arbitrer entre un vin français et une autre origine, ils allaient vers le vin avec le moins de taxes. C'était un enjeu d'importance* » témoigne Étienne Maffre, PDG de la maison rhodanienne Gabriel Meffre. « Depuis la généralisation des taxes ce 12 janvier. *Il y a eu un vrai décrochage, nous étions à -70 % d'activité sur les États-Unis alors que nous avons maintenu les expéditions l'an passé* » ajoute le négociant, qui souffle un soupir de soulagement avec ce déblocage.

« Pour

"Ça va klaxonner dans les ports !"

l'instant, nous sommes en train de nous mettre en ordre de marche logistique. Ça va klaxonner dans les ports ! Nous avons beaucoup de vins à expédier, nous allons avoir une grosse soirée ce lundi avec les retours de nos clients [et le décalage horaire] » témoigne Philippe Tapie, le président de la commission grands crus de Bordeaux Négoces. Pour le négociant à la tête de la maison HMS, s'il ne faut pas trop s'emballer, il faut être dynamique : « *enfin un rayon de soleil ! il faut espérer que ce soit le premier d'une série et transformer l'essai en prouvant par l'immédiateté et la réactivité du marché la nécessité de cette suspension* ».

Pour Étienne Maffre, « *il reste à préciser la date d'effet du moratoire : à partir de quand les taxes sont suspendues, c'est une affaire de jours.* » Après les mois d'incertitudes, la filière se sent bel et bien libérée... Sur les prochains quatre mois, à date !